

CONSEIL DE QUARTIER



COMPTE-RENDU CONSEIL DU 6 OCTOBRE 2022



Élu de quartier Choisy Nord :
Frédéric DRUART

Le conseil de quartier s'est tenu le jeudi 6 octobre 2022 à 19h salle Croizat de la Bourse du Travail. 19 personnes ont signé la feuille de présence.

Référents-habitants

Il est rappelé que 4 habitants-référents, désignés lors du 1er conseil de quartier sont joignables sur l'adresse mail : Choisynordconseil@gmail.com

Il s'agit de Mmes Sylvia TRIPODI, Anne-Marie RUBIN, Françoise BLONDEAU et M. Salem BELHOUS.

Réponses aux doléances des habitants

Il a été demandé au service environnement/cadre de vie **de nettoyer l'espace vert situé près de l'usine Hollander, ainsi que l'espace vert sis 52 boulevard de Stalingrad.**

Il a été signalé à la Police Municipale le passage trop fréquent de camions, voie de l'Épinette.

Les arbres arrachés par la tempête, rue Franklin Roosevelt, devraient être replantés.

Informations

Des travaux de **réhabilitation complète de la passerelle Pablo Picasso** ont débuté mi-août et devraient se poursuivre durant 3 mois.

Les locaux de la Police Municipale et du centre de supervision (vidéoprotection), avenue Anatole France, devraient être prêts pour la fin de l'année.

En réponse à une riveraine, le Maire indique qu'un **bilan d'activités de la Police Municipale est visible dans le Choisy-Infos d'octobre**. Il précise qu'actuellement les effectifs sont de 22, auxquels s'ajoutent une équipe de 5 médiateurs.

La piscine municipale ne pouvant être réhabilitée pour des raisons techniques, la Municipalité a le projet de construire une piscine et un gymnase superposés, en lieu et place du gymnase Léo Lagrange.

Suite à la rumeur d'une destruction de la maison de Rouget-de-Lisle, le Maire dément totalement celle-ci et informe de la volonté de la Municipalité de la vendre, ne pouvant financer des travaux de réhabilitation de près d'un million d'euros. Le maintien de la façade de cette maison serait imposé à un futur acquéreur. Plus globalement, le souhait de la Municipalité est de préserver les maisons et les édifices « remarquables » sur la ville.

Point sur les groupes thématiques

Les habitants-référents proposent la constitution de groupe de travail sur la végétalisation, la propreté et la circulation/stationnement.

Doléances des habitants

Cadre de vie/Environnement

Concernant les problèmes de propreté sur la ville, il est indiqué que le budget propreté a été grandement abondé et qu'il se monte à 3,5 millions d'euros. Le service a été renforcé en termes d'effectifs.

Un problème important de racines d'arbres qui déforment les trottoirs à plusieurs endroits avenue Franklin Roosevelt peut être dangereux pour les piétons. Il sera demandé au service espaces verts de réfléchir à des solutions. Par ailleurs, il est rappelé que la Municipalité souhaite mener une politique audacieuse pour replanter des arbres sur la ville. Ainsi un nouveau marché de 1,5 million d'euros pour 3 ans a été passé.

Une riveraine pense que le **Parc Maurice Thorez est « mal entretenu »**, elle fait un parallèle avec le Parc de la Mairie. Le Maire précise que celui-ci, du fait de son histoire, est classé par les Bâtiments de France et fait l'objet d'une attention particulière. Une référente-habitante rappelle qu'un réaménagement du Parc Maurice Thorez avait été commencé avant la crise sanitaire et qu'il s'est arrêté avec la période de confinement. **Elle suggère qu'une réflexion puisse être reprise par les habitants au sein du groupe de travail thématique « végétalisation ».**

Nuisances phoniques

Les riverains du convisport Barbusse se plaignent du bruit le soir et demandent s'il serait possible de le fermer le soir. Compte-tenu de sa configuration cela paraît difficile. Les riverains sont invités à appeler la Police Municipale au 01-78-68-40-00, si le bruit persiste après 22h.

Problème de stationnement

Dans une résidence, **rue de l'Insurrection Parisienne, une voiture ventouse est stationnée depuis un certain temps**. Il est rappelé que la Police Municipale ne peut entrer dans les halls d'immeubles ou dans les parkings des résidences que lorsqu'une convention est passée avec le bailleur ou le syndic de copropriété.

Urbanisme

Un riverain souhaite savoir quel projet immobilier est prévu au 16 rue de l'insurrection parisienne. Le Maire précise qu'il a déjà refusé sur ce site 3 permis de construire qui ne respectaient pas le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui exige, dorénavant, 40% de pleine terre, ce qui va contribuer à la revégétalisation de la ville.

Le conseil de quartier se termine à 21h30.

Le prochain Conseil de quartier est prévu le mercredi 30 novembre à 19h, salle Croizat, à la Bourse du Travail.